



Département de la SAVOIE
Arrondissement de CHAMBERY
Canton du BUGEY SAVOYARD

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2017 (18h30)
Convocation en date du 19 juin 2017

Conseillers élus : 11

Sous la présidence de Daniel REVEL, Maire

Conseillers en fonction : 10

Membres présents : 8

Pouvoir de Marie-Hélène PASQUALINI à Gilbert GROS

Membres excusés : Guillaume LABULLY

est désignée comme secrétaire de séance Gilbert GROS

ORDRE DU JOUR :

1. Elections sénatoriales : désignation du délégué du conseil municipal et des suppléants

Délibération 2017-5-1

Objet : Elections sénatoriales : désignation du délégué du conseil municipal

VU le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Joël BORGEY, Pascal GROS, Thomas ROSSI et Nicolas AVRAIN.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election du délégué

Les candidatures enregistrées : REVEL Daniel

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu : M. Daniel REVEL 9 voix



M. DANIEL REVEL AYANT OBTENU LA MAJORITÉ ABSOLUE EST PROCLAMÉ ÉLU EN QUALITÉ DE DÉLÉGUÉ POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Pour	Contre	Abstentions	Décision
9	0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input type="checkbox"/> Rejeté

Délibération 2017-5-2

Objet : Elections sénatoriales : désignation des délégués suppléants

VU le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Joël BORGEY, Pascal GROS, Thomas ROSSI et Nicolas AVRAIN.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election des délégués

Les candidatures enregistrées : BORGEY Joël, GROS Gilbert, DELABEYE Thierry

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 3 délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu 9 voix :

- M. Joël BORGEY 9 voix
- M. Gilbert GROS 9 voix
- M. Thierry DELABEYE 9 voix

Messieurs JOËL BORGEY, GILBERT GROS et THIERRY DELABEYE AYANT OBTENUS LA MAJORITÉ ABSOLUE SONT PROCLAMÉS ÉLUS EN QUALITÉ DE DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Pour	Contre	Abstentions	Décision
9	0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input type="checkbox"/> Rejeté



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2017

- Délibération 2017-5-1 -** Elections sénatoriales : désignation du délégué du conseil municipal
Délibération 2017-5-1 - Elections sénatoriales : désignation des délégués suppléants

Daniel REVEL		Thierry DELABEYE	
Gilbert GROS		Franck RIVE	
Joël BORGEY		Thomas ROSSI	
Nicolas AVRAIN		Pascal GROS	
Marie-Hélène PASQUALINI		Guillaume LABULLY	